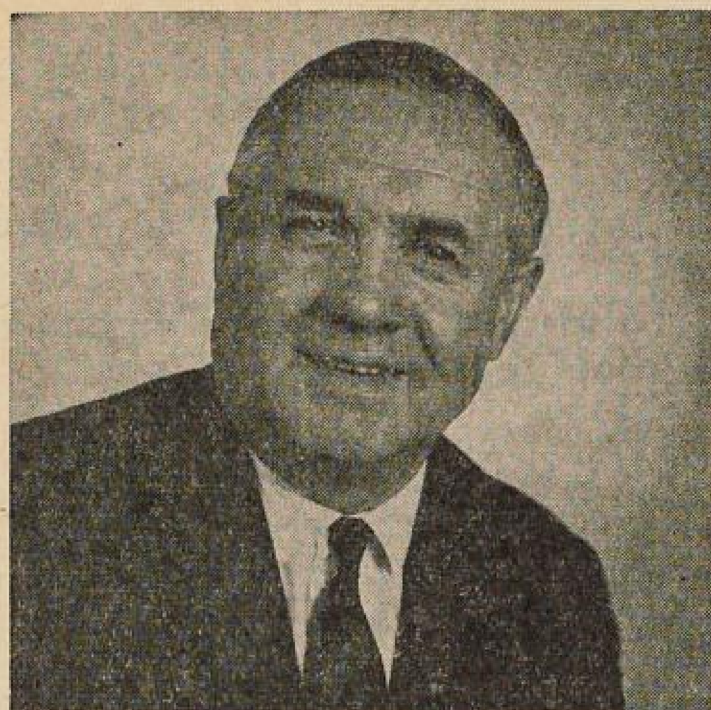
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

5 MARS 1967

4eme Circonscription

Candidats Ve République

ANDRÉ JARROT

Pierre Henri MARÉCHAL

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

— Pour la troisième fois, j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

— Vous m'avez, par deux fois, en 1958 et 1962, accordé une très large confiance. L'Élection d'un Député est certes un acte politique, mais c'est d'abord un CHOIX : Choix entre des orientations, mais choix aussi entre des hommes.

Le Député est, en effet, un homme politique dont l'action doit s'exercer à l'échelon national, mais il est aussi l'intermédiaire permanent entre le citoyen et l'administration, sans ignorer les responsabilités de celle-ci, il doit se faire le porte-parole de ceux qu'il représente.

Votre Député doit donc être, sur le plan national, un homme écouté, mais il doit aussi avoir la volonté permanente de résoudre les problèmes locaux dont dépend la vie quotidienne de chacun.

Je suis conscient d'avoir eu cette volonté, je m'engage à nouveau à persévérer dans cette voie.

Vous me connaissez tous, je suis né ainsi que mon Suppléant, il y a bientôt 58 ans, dans la circonscription, vous savez que je suis un homme d'action au langage franc et direct, respectant la promesse que je vous ai faite ; j'ai soutenu loyalement **les DEUX GOUVERNEMENTS** de la Ve République.

Que de chemin parcouru depuis bientôt 9 ans !

HIER : La Faillite qui nous guettait en 1958 a été évitée.
Les dettes extérieures payées.
LA PAIX enfin assurée.
Les réserves indispensables de devises et d'or reconstituées.
Depuis POINCARÉ, la France n'avait par connu de situation financière plus confortable
Ces **Résultats Fondamentaux** conditionnent notre renouveau et notre action.

AUJOURD'HUI : Face aux spécialistes de la démagogie, provisoirement réunis jusqu'au 5 Mars, sans autre programme d'action que la destruction, le Comité pour la Ve République en accordant ses investitures a voulu réunir des femmes et des hommes de toutes tendances, de toutes les couches sociales et de toutes confessions, décidés à **poursuivre** ensemble l'œuvre gigantesque entreprise.

POUR DEMAIN : Il est nécessaire,

DE PERSÉVÉRER dans l'action déjà entreprise pour l'implantation d'industries nouvelles afin d'offrir à tous dans les meilleures conditions, un travail décent.

DE POURSUIVRE l'effort en faveur du logement, logements sociaux, accession à la propriété, amélioration de l'habitat rural pour le confort des femmes.

D'ACCENTUER encore l'Éducation permanente de notre jeunesse et de la promotion sociale des travailleurs.

DE MULTIPLIER les équipements sociaux, culturels et sportifs.

D'APPLIQUER rapidement les importantes lois sociales et d'orientation agricole votées récemment en vue d'adapter l'exploitation familiale au cadre européen. Tendre à la parité, protéger la profession contre la maladie et les calamités.

DE FAVORISER la reconversion indispensable de notre **économie industrielle** face à la concurrence internationale.

DE SIMPLIFIER les tracasseries administratives en faveur des **commerçants** et des **artisans.**

DE CONTINUER l'aide à la famille, condition essentielle de son épanouissement en se penchant particulièrement sur le problème douloureux de l'enfance inadaptée.

DE RENFORCER l'équipement sanitaire et hospitalier.

DE RESPECTER encore d'avantage les plus âgés en poursuivant l'augmentation de leurs moyens d'existence et l'indexation de leur retraite.

POUR LES Anciens COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE, nous entendons maintenir l'effort en cours qui a permis de **1957** à **1966** de **doubler** ce Budget.

En 1958 et en 1962, lorsque j'ai sollicité vos suffrages, j'avais choisi comme suppléant mon ami Maître CHOSSEGROS, Avocat à MONTCEAU-LES-MINES. Ce dernier m'a offert spontanément la libre disposition de cette qualité. Élu Maire de MONTCEAU-LES-MINES où Maître CHOSSEGROS est l'un de mes adjoints, il nous est apparu plus logique de faire appel à une candidature extérieure à cette ville, afin de rechercher une meilleure représentation géographique de la Circonscription. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à Monsieur MARÉCHAL, Maire de SAINT-RÉMY, qui a accepté cette responsabilité d'être mon suppléant.



Vous aurez le 5 Mars le choix dans cette circonscription entre trois candidats :

Monsieur BEQUET du P. C. — Monsieur MITTERAND de la F. G. D. S.

et VOTRE SERVITEUR candidat de la Ve République

Monsieur BEQUET a été de 1959 à 1965 Adjoint au Docteur MAZUEZ, Maire de MONTCEAU-LES-MINES ce dernier est d'ailleurs l'Éminence grise de Monsieur Olivier MITTERAND, 23 ans, " Jeune prolétaire " de circonstance et de passage, domicilié dans un luxueux appartement au 31 Bd, Suchet dans le 16e arrondissement de PARIS.

En face de ces hommes au sectarisme bien connu dont le principal objectif est de mentir, salir, il reste un citoyen dont vous connaissez le passé ; Votre actuel député, simple et déterminé près de vous dans les **difficultés** et dans la joie.

Il n'a pas d'autre objectif, chaque jour le prouve, que d'animer sa Ville et sa Circonscription trop longtemps délaissées par ceux là même, qui aujourd'hui se découvrent des qualités électorales.

Contre la Division, l'Incertitude, le Mensonge,

POUR LA PAIX, LA STABILITÉ, LE PROGRÈS

Vous Accorderez dès le premier Tour, en masse

vos suffrages aux Candidats de la Ve RÉPUBLIQUE

Votez André JARROT

Député Sortant

Maire de MONTCEAU-LES-MINES

Officier de la Légion d'Honneur

Compagnon de la Libération

Croix de Guerre (3 palmes)

Mécanicien-Électricien

P.H. MARÉCHAL

Suppléant

Maire de SAINT-RÉMY

Chevalier de la Légion d'Honneur

Croix de Guerre 39-45 (3 citations)

Ancien élève de l'école d'agriculture de Cibeins

Ingénieur Agricole

Vu : les Candidats

IMP. ROY FRÈRES - CHAGNY